



Conseil d'administration

309^e session, Genève, novembre 2010

GB.309/STM/4/1(Rev.)

Commission des réunions sectorielles et techniques
et des questions connexes

STM

POUR DÉCISION

QUATRIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Autres questions

Activités sectorielles 2010-11

Aperçu

Question traitée

Le présent document propose de remplacer l'intitulé «Atelier technique mondial sur la sécurité des conteneurs dans les chaînes d'approvisionnement et dans l'emballage» par celui de «Forum de dialogue mondial sur la sécurité dans la chaîne d'approvisionnement concernant le remplissage des conteneurs».

Incidences sur le plan des politiques

Aucune.

Incidences financières

Aucune.

Mesure/décision demandée

Paragraphe 5.

Documents du Conseil d'administration ou instruments de l'OIT cités en référence

GB.304/12, GB.304/PV.

Atelier technique mondial sur la sécurité des conteneurs dans les chaînes d'approvisionnement et dans l'emballage

1. En mars 2009, le Conseil d'administration a décidé qu'un Atelier technique mondial sur la sécurité des conteneurs dans les chaînes d'approvisionnement et dans l'emballage se tiendrait au début de 2011¹.
2. Après des recherches préparatoires et des consultations informelles avec les mandants et les organisations et institutions internationales compétentes, il est apparu que le format choisi ne correspondait pas au mandat défini par le Conseil d'administration du fait que celui-ci ne prévoit pas que la réunion traite de l'aspect technique de la question mais uniquement de la politique d'application des normes appropriées. Pour cette raison, le Bureau estime qu'il ne serait pas pertinent de qualifier la réunion d'atelier technique.
3. En conséquence, le Bureau propose que soit organisé, à la place d'un atelier technique mondial de deux jours, un forum de dialogue mondial de deux jours sur la sécurité dans la chaîne d'approvisionnement concernant le remplissage des conteneurs. L'objet de la réunion tel que décidé par le Conseil d'administration en mars 2009 demeurerait inchangé. Cette réunion compterait, comme prévu, six employeurs et six travailleurs ainsi que des représentants de tous les gouvernements intéressés et des organisations concernées invités à y participer à leurs frais.
4. Conformément à la pratique établie, la date proposée du forum ainsi que la liste proposée des personnes invitées en qualité d'observateurs seront soumises séparément au bureau du Conseil d'administration pour approbation.
5. ***La commission voudra sans doute recommander au Conseil d'administration d'autoriser que l'intitulé «Atelier technique mondial» soit modifié et remplacé par celui de «Forum de dialogue mondial sur la sécurité dans la chaîne d'approvisionnement concernant le remplissage des conteneurs».***

Genève, le 28 septembre 2010

Point appelant une décision: paragraphe 5

¹ Documents GB.304/12, paragr. 4, et GB.304/PV, paragr. 216.